



## Déclaration liminaire au Conseil d'Administration de l'AEFE

22 novembre 2022

Au précédent Conseil d'administration, la FSU insistait sur l'état de fatigue et de lassitude des personnels en fin d'année scolaire. Nous alertions également sur plusieurs points d'attention, qu'ils soient géographiques ou de fond, quant à la totale inertie de certains dossiers. Malheureusement en cette fin novembre, force est de constater que rien ne bouge pour les personnels :

En Centrale, nos alertes ne sont pas entendues, le dialogue social quasi rompu et la FSU a quitté la dernière séance de la Commission interne la semaine dernière.

Dans le réseau, après le rendez-vous manqué du décret relatif à la situation administrative des détaché.es, plusieurs dossiers pourtant d'importance capitale sont sans cesse remis aux calendes grecques et ce alors que nous avons des garanties. On peut citer la question de l'avantage familial des personnels « résidents », mais aussi celle de l'indemnité spécifique de vie locale, ou des indemnités statutaires. Ces questions ne sont-elles pas importantes pour la Direction de l'Agence, obnubilée qu'elle est par le doublement des effectifs à l'horizon 2030 ? Si c'est le cas, c'est une grossière erreur que de remettre sans cesse ces questions et les personnels ne l'acceptent pas. L'agenda de l'opérateur public se détache de plus en plus de la conduite des missions premières, et la FSU le déplore. Elle ne s'en satisfait pas non plus ! N'omettez pas les fondamentaux ! Vos personnels ont su montrer toute leur implication et leur professionnalisme dans cette Agence à laquelle ils sont tant attachés. Les négliger est une erreur. Cela vaut pour les collègues en poste comme pour celles et ceux qui envisagent de rejoindre l'Agence. La question de l'attractivité est, vous le savez, au cœur des préoccupations. L'employeur doit répondre sur ces dossiers comme sur celui de l'inflation qui touche tous les personnels et plus brutalement les personnels de droit local. Ces blocages génèrent une crise de confiance, traduite dans les difficultés de recrutement, qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on rencontre en France.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre auront lieu les élections professionnelles au sein de l'opérateur. La FSU continue de contester le droit qui leur est nié de voter au futur CSA ministériel du MEAE, unique tutelle de l'opérateur. A l'Agence (en Centrale comme dans le réseau), la FSU souhaite que tout se passe au mieux et remercie les services de la DRH, même s'il est regrettable que l'ensemble des services et de la Direction ne soit pas mobilisés pour ce rendez-vous majeur. La FSU a contesté le choix du vote électronique qui nous a été imposé et dont on nous dit qu'il fera augmenter la participation. Nous saurons bientôt à qui ce choix donne raison.